

FORMULAIRE DE DEMANDE DE QUOTAS

(article R 954-8 du Code rural et de la pêche maritime)

I. Renseignements généraux

Nom/Prénom du demandeur :

Adresse :

Raison sociale :

Nom du navire : N° d'immatriculation :

Pavillon du navire : Jauge UMS : Puissance en Kw :

Nom/Prénom et adresse du capitaine :

☐ Je m'engage à accepter l'embarquement d'un observateur suite à la demande du service des affaires maritimes et portuaire de la DTAM.

II. Pêcherie ciblée

Zone	Espèces	Estimation des captures prévues (tonnes)	Engin de pêche (chalut, palangre, filet, drague, autres)	
ZEE française	Crabe des neiges			
	Homard			
	Coquille Saint-Jacques			
	Concombre de mer			
	Limande à queue jaune			
	Raie			
	Buccin			
	Divers poissons (hors morue et flétan blanc)			
Toutes zones	Flétan blanc			
Zone 3PS partagée France - Canada	Morue			Remplir l'annexe si demande
	Sébaste			Remplir l'annexe si demande
	Plie grise			Remplir l'annexe si demande
	Plie canadienne	MORATOIRE		Remplir l'annexe si demande
	Encornet			Remplir l'annexe si demande
	Pétoncle			Remplir l'annexe si demande

Zone	Espèces	Estimation des captures prévues (tonnes)	Engin de pêche (chalut, palangre, filet, drague, autres)	
ICCAT	Espadon			Remplir l'annexe si demande
	Thon rouge			Remplir l'annexe si demande
ZEE canadienne	Morue 4RS3Pn	MORATOIRE		Remplir l'annexe si demande
	Morue 4TVn	MORATOIRE		Remplir l'annexe si demande
	Flétan noir 2J3K			Remplir l'annexe si demande
	Sébaste 3O			Remplir l'annexe si demande
	Grenadier SA0	MORATOIRE		Remplir l'annexe si demande
	Merlu argenté 4VWX			Remplir l'annexe si demande
OPANO	Sébaste 3M			Remplir l'annexe si demande
	Limande à queue jaune 3LNO			Remplir l'annexe si demande
	Flétan noir 3LMNO			Remplir l'annexe si demande
	Encornet 3+4			Remplir l'annexe si demande
	Crevette 3M	MORATOIRE		Remplir l'annexe si demande
	Morue 3L			Remplir l'annexe si demande

III. Observations libres sur le projet de pêche : (facultatif)

Date :

Signature du demandeur :

Signature du capitaine :

ANNEXE

(remplir une annexe par espèce demandée comme indiqué dans le tableau)

Espèces visées et zone :

Les critères pris en compte pour l'attribution des quotas sont :

- **critère n°1 (pondération 30%) ⇒ équilibre économique** : apport socio-économique pour l'archipel, nombre et nationalité des membres de l'équipage, nombre d'emplois locaux,
- **critère n°2 (pondération 30%) ⇒ orientation du marché** : valorisation économique de l'espèce (valeur prévisionnelle prix de vente), alimentation du marché local, lieux de débarquement
- **critère n°3 (pondération 20%) ⇒ capacité du navire** : catégorie de navigation, qualifications de l'équipage
- **critère n°4 (pondération 20%) ⇒ antériorités** : quotas préalablement attribués, captures réalisées, contrats d'affrètements ou de transfert.

L'antériorité correspond à la référence historique se rapportant à l'activité de pêche maritime pour un armement à une date donnée. Elle est établie à partir des données déclarées par les capitaines des navires de pêche conformément aux réglementations internationales et nationales. Elle constitue une base de calcul permettant de procéder à la répartition des quotas **et non un droit permettant de revendiquer ces quotas.**

Merci de bien vouloir justifier les critères dans les espaces dédiés ci-après.

1) Critère n° 1 - équilibre économique

2) Critère n°2 - orientations du marché

3) Critère n°3 - capacité du navire

4) Critère n°4 - antécédents

Date :

Signature du demandeur :

Signature du capitaine :